

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 17
- suffrages exprimés : 16
- pour : 16

**DÉLIBÉRATION n° B2018/197**

L'an deux mille dix-huit et le 09 novembre à 18 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents** : Bernard PLANO, Henri FORGUES, Catherine CORREGE, Michel SICARD, Elisabeth DUCUING, Alain PIASER, Monique MARTIN, Roger LACOME, Jean-Paul COMPAGNET, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD, Jean-Pierre CABOS, François DABEZIES, Fabienne ROYO, Alain DUCASSE, Joëlle ABADIE

**Absents excusés** : Nathalie SALCUNI, Jean-Claude CLARENS, Laurent LAGES

**Objet** : Finances - Attribution d'un fonds de concours à la commune de Lannemezan pour le financement de travaux de réfection générale du revêtement de la rue Montaigne

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de Lannemezan sollicitant un fonds de concours d'un montant de 5 000 € à la CCPL pour l'opération : Travaux de réfection générale du revêtement de la rue Montaigne.

Vu le plan de financement de l'opération,

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Travaux de réfection générale du revêtement de la rue Montaigne	13 525.00	Fonds de concours CCPL	5 000.00
		Autofinancement commune	8 525.00
<b>Total</b>	<b>13 525.00</b>	<b>Total</b>	<b>13 525.00</b>

Monsieur le Président ne participe pas au vote.

**LE BUREAU**

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

**DECIDE**

- d'accorder un fonds de concours d'un montant de 5 000 € à la commune de Lannemezan pour le financement de l'opération de travaux de réfection générale du revêtement de la rue Montaigne.

Pour copie conforme,

Le Président  
Bernard PLANO



Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-20181109-2018-197B-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2018  
Date de réception préfecture : 23/11/2018

Affichée le **23 NOV. 2018**